



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Véhicule autonome : La Communauté d'Intérêt Movin'On publie son rapport

*D'une approche technologique et urbaine à la mobilité
inclusive et durable dans les territoires ?*

Convaincue que le véhicule autonome « partagé » pourrait être une solution pour favoriser une mobilité inclusive, notamment dans les territoires ruraux et périurbains, la MACIF a lancé en 2019, au sein de Movin'On, une communauté d'intérêt dédiée au véhicule autonome. Aujourd'hui composée de 12 entreprises⁽¹⁾, l'objectif de ce groupe de travail, qui fonctionne en innovation ouverte, est de déployer des solutions de véhicule autonome qui favorisent l'émergence d'une mobilité inclusive et durable.

La Communauté d'Intérêt lancée par la MACIF fait partie des travaux menés au sein de Movin'On, qui réunit au niveau mondial les entreprises, les villes, les pays et les citoyens pour faire avancer la mobilité durable.

Après une année dédiée à l'exploration du sens et des dimensions environnementale, économique, sociale, juridique et politique du véhicule autonome, la communauté d'intérêt sur le véhicule autonome dévoile aujourd'hui les résultats de ses premiers travaux.

¹ BNP Paribas Cardif, Deloitte, Faurecia, Groupama, Kantar, Macif, Maif, Michelin, Microsoft, Orange, SNCF et Vinci.

◆ LE RAPPORT, SYNTHÈSE INÉDITE SUR LE VÉHICULE AUTONOME —

Le fruit d'une démarche originale

Guidé par une **démarche ouverte et collaborative**, le rapport de synthèse produit par la communauté d'intérêt Movin'On lors de sa première année d'existence explore des dimensions non-techniques jusqu'ici ignorées de la mobilité autonome.

Cette démarche s'explique par la volonté de la communauté d'apporter une contribution différente et novatrice aux réflexions sur le véhicule autonome en se mobilisant autour d'un axe fort : « **mobilité pour tous, autonomie pour tous, via le véhicule autonome partagé** ».

En effet, le véhicule autonome a été principalement abordé jusqu'alors sous l'angle technologique et urbain. Son apport potentiel à la mobilité dans les territoires peu denses et aussi pour les personnes fragiles a souvent été présenté comme une douce utopie, peu en phase avec les ambitions industrielles et économiques des grands acteurs du secteur. La communauté d'intérêt interroge au contraire le sens de la technologie de conduite autonome et œuvre à ce qu'elle s'inscrive dans une logique de progrès, qui serve le plus grand nombre et pas uniquement de rares privilégiés.

Forte de ce constat, la communauté d'intérêt Movin'On sur le véhicule autonome a bâti **une réflexion qui explore l'apport potentiel des véhicules autonomes à une mobilité plus durable et plus inclusive, dans les territoires ruraux et périurbains**. Elle se concentre sur un modèle spécifique : la navette autonome partagée qui pourrait permettre de **désenclaver les territoires, d'accélérer la transition écologique et de faciliter la mobilité des populations, aidant notamment à un meilleur accès à l'emploi**.



Si demain, le véhicule autonome permet de redonner de la mobilité à ceux qui en sont privés, de partager un bien, de moins peser sur l'environnement et de remettre de la vie et de l'activité dans les centres-villes, alors ce sera une réelle avancée positive pour la société.

Yann Arnaud, Directeur réponses besoins sociétaux et innovation
de la MACIF, pilote des travaux de la communauté d'intérêt.



Constats et recommandations

Structuré autour de quatre axes majeurs, le travail de recherche exploratoire mené par la communauté en 2020-2021 a permis de mettre en exergue plusieurs constats et recommandations. Les principaux résultats sont présentés succinctement ci-dessous.

Inclusion sociale et territoriale

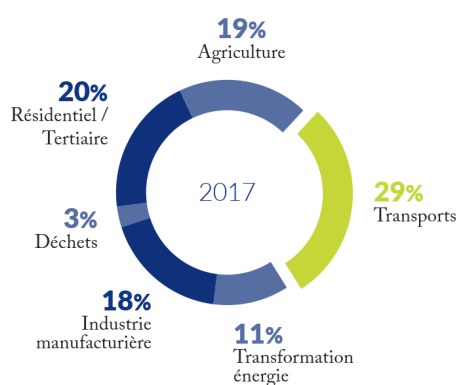
Les travaux de la communauté d'intérêt Movin'On montrent la nécessité de penser **le développement des véhicules autonomes à partir des besoins des publics exclus de la mobilité**. Ainsi, le véhicule autonome se déploierait, **non pas en concurrence mais en complément de la voiture dans les territoires ruraux et périurbains**.

En effet, les véhicules autonomes pourraient contribuer à l'émergence d'une mobilité socialement et territorialement plus inclusive. Cela favoriserait la mobilité des personnes à mobilité réduite âgées ou handicapées, ainsi que des habitants des territoires périurbains et ruraux qui sont dépendants de la voiture et n'ont pas ou peu accès à des transports collectifs. Environ 15 millions de personnes sont aujourd'hui contraintes dans leurs déplacements en France. Cette situation pose des questions d'insertion sociale, d'accès à l'emploi, à la santé, à l'éducation. Dans cette perspective, la mobilité s'est imposée progressivement comme le « droit des droits » selon le sociologue Éric Le Breton.

La mobilité

le droit des droits

Selon Éric Le Breton, sociologue



Émissions de CO₂ en France en 2017 (CITEPA)

Mobilité durable

Le rapport souligne **la forte incertitude qui demeure quant à l'impact environnemental des véhicules autonomes**. Il est conditionné au rôle que les pouvoirs publics joueront pour réguler le déploiement des véhicules autonomes **en favorisant une mobilité collective et partagée**.

En effet, alors que 29 % des émissions de CO₂ en 2017 étaient imputables aux transports en France, le développement des véhicules autonomes électriques est régulièrement présenté comme une opportunité dans la lutte contre le réchauffement climatique et la stratégie nationale bas carbone.

Rôle des territoires

Le rapport insiste sur l'importance d'associer étroitement les collectivités locales - pourvoyeuses de services, régulatrices de mobilité, gestionnaires de voirie et garantes de l'ordre public - aux expérimentations et à la stratégie nationale de développement des véhicules autonomes. Cela vaut en particulier pour le déploiement de ces futurs services de mobilité dans les territoires ruraux et périurbains.

Les travaux de la communauté explorent l'angle mort des territoires ruraux dans les réflexions et expérimentations de véhicules autonomes en France : en effet, si plus de 120 expérimentations ont été réalisées depuis 2015, seulement 6 ont été menées en zones peu denses. Pourtant, du fait des besoins de mobilité propres à ces territoires et de l'engagement des élus, la mobilité autonome pourrait y constituer un vrai progrès.



Expérimentations de véhicules autonomes en zone peu dense en France



Une production scientifique sur le véhicule autonome qui délaisse les questions de mobilité (E. Kassens-Noor et al., 2020)

Sens de la technologie

La communauté d'intérêt sur le véhicule autonome donne la priorité à une réflexion sur le sens et les conséquences de l'émergence du véhicule autonome. Cet angle est inédit, car les acteurs du secteur ont jusqu'ici majoritairement privilégié une approche technologique de cet objet. En effet, sur 100 000 publications scientifiques consacrées au véhicule autonome, seulement 185 concernent son impact sur la mobilité.

En interrogeant le droit, la mobilité inclusive et durable, les modèles d'affaires, les données, l'assurance, l'acceptabilité ou encore les politiques publiques, les travaux de la communauté ont permis d'identifier et de recenser les controverses non-techniques qui entourent le véhicule autonome.

Cette cartographie des controverses souligne l'importance de questionner le sens de la technologie de conduite autonome et ses usages pour qu'elle serve une dynamique de progrès collectif. Cette démarche pose les fondations essentielles à la réussite du déploiement du véhicule autonome dans le futur.



LES PROCHAINES ÉTAPES

Ce rapport est la première étape des actions menées par la Communauté d'Intérêt Movin'On pour faire du véhicule autonome une réalité. Deux grandes étapes vont suivre :

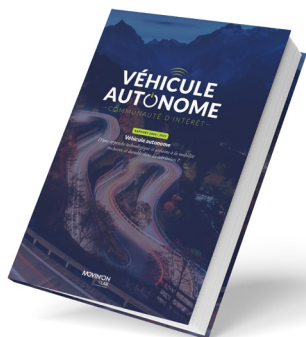
2021

Analyser la mobilité dans les territoires ruraux et périurbains afin d'identifier ceux qui seront susceptibles d'accueillir les futurs véhicules autonomes et préparer une expérimentation.

2022

Mener une expérimentation afin de tester de manière très concrète un modèle répliquable de déploiement de véhicules autonomes dans une zone peu dense.

Ressources disponibles



Découvrez le rapport 2020-2021 !

Téléchargez-le ici :
<https://bit.ly/3eTNr5P>



Découvrez le livret de synthèse !

Téléchargez-le ici :
<https://bit.ly/33RR1Iz>

À PROPOS DE LA COMMUNAUTÉ D'INTÉRÊT SUR LE VÉHICULE AUTONOME

Convaincue que le véhicule autonome « partagé » pourrait être une solution pour favoriser une mobilité inclusive, notamment dans les territoires ruraux et périurbains, la MACIF a créé en 2019 au sein de l'écosystème Movin'On une communauté d'intérêt dédiée au véhicule autonome.

Elle regroupe aujourd'hui 12 entreprises majeures désireuses d'œuvrer à ce que le véhicule autonome contribue à l'émergence d'une mobilité plus inclusive et durable : BNP Paribas Cardif, Deloitte, Faurecia, Kantar, Macif, Maif, Michelin, Microsoft, Orange, Vinci et la SNCF.

Les travaux s'appuient en outre sur l'expertise d'un Conseil d'orientation, composé de chercheurs (Rémi Maniak - École Polytechniques, et Sylvain Lenfle - CNAM), d'experts du sujet (Yann Arnaud - Macif, Alexis Offergeld - Movin'On LAB, Patrick Pékata - Méta Strategy Consulting) et d'acteurs politiques (Damien Adam - député LaReM de Seine-Maritime, Frédéric Cuillerier - maire de Saint-Ay (Loiret) et président de la commission « Transports, mobilités, voirie » de l'AMF).

À PROPOS DE MOVIN'ON

Movin'On est le premier écosystème mondial de co-innovation qui fédère les grands acteurs de la mobilité durable, publics et privés, collectifs et individuels. Indépendant et sans but lucratif, il met en place des solutions concrètes et des innovations grâce notamment au Movin'On Lab, un think-and-do tank et à ses Communautés d'intérêt.

Chaque année, la Communauté Movin'On organise des événements, physiques ou numériques, pour faire avancer concrètement ses projets en rassemblant grandes entreprises, start-ups, organisations internationales, autorités publiques et académiques.

- > Pour en savoir plus sur nos actions, rendez-vous sur www.movinonconnect.com
- > Prochain événement : Sommet annuel Movin'On du 1^{er} au 4 juin.
- > Inscriptions en ligne :
<https://summit.movinonconnect.com/fr/>